
Diagnostic territorial

Thématique



EQUIPEMENT





Introduction



Que dit le SCoT de 2014 ?

Le diagnostic du SCoT de 2014 met en avant une offre en équipement dont le niveau est satisfaisant, mais à la répartition est inégale au sein du territoire en ayant pour conséquence des reports de certains usagers sur l'offre de territoires voisins :

- Sète concentre 34% des équipements du territoire avec une localisation au cœur du tissu urbain qui ne facilite pas toujours leur accessibilité auprès des habitants des autres communes.
- Les équipements structurants sont peu nombreux et parfois insuffisants dans certains domaines.

Si le territoire est bien doté en équipements culturels (grâce aux équipements sétois), le diagnostic souligne aussi l'intérêt de développer des équipements de grand rayonnement (sports, spectacles...) mais aussi de mieux irriguer le territoire par la présence d'équipements intercommunaux en relais de ceux de Sète et un réseau d'équipements de proximité avec des logiques de mutualisation par groupe de communes.

Les objectifs du PADD sur ce thème s'articulent autour de 2 grands principes :

- « Favoriser un urbanisme de proximité » avec une implantation des commerces et équipements de proximité en cœur de village et de quartier.
- « Organiser la répartition des équipements dans les secteurs » dans une logique de complémentarité et de vocations différenciées, en tenant de l'accessibilité en transports en commun.

Le DOO précise que l'implantation d'équipements et de services doit être réalisée en adéquation avec la structuration et l'organisation du territoire définie dans le PADD, de manière à renforcer le rôle de « pôle d'équilibre » du Cœur d'Agglomération. Une offre de proximité doit compléter l'offre structurante afin de répondre aux besoins des résidents, au plus proche des lieux d'habitation.





► Structuration territoriale et densité des équipements

- ➡ Un territoire dans la moyenne des critères de densité d'équipements

D'une manière générale, le nombre d'équipements par habitant est assez proche des chiffres mesurés dans les territoires limitrophes. La densité d'équipements pour 10 000 habitants permet cette comparaison.

Sur les trois gammes d'équipements (proximité, intermédiaire et supérieur), la densité des équipements du Bassin de Thau se trouve être à la fois proche des densités des territoires limitrophes, ainsi que de celles du département et de la région.

- Concernant la gamme de proximité, avec 409 équipements pour 10 000 habitants en 2020, le Bassin de Thau est proche de la densité départementale (405), ainsi que de celle du SCoT du cœur d'Hérault (405). Bien que le SCoT du Biterrois possède une densité supérieure (432), ce n'est pas le cas du SCoT Montpelliérain (377) et de la région (347).
- Avec une densité d'équipements intermédiaires de 86 pour 10.000 habitants, le territoire se situe proche de la moyenne départementale (86) et des territoires limitrophes (86-87), exception faite du SCoT du Cœur d'Hérault (69).
- La densité des équipements supérieurs est bien plus importante sur le SCoT Montpelliérain avec 38 équipements pour 10 000 habitants, contre 27 pour le Bassin de Thau, qui possède toutefois une densité similaire à celle de la région.



- Une concentration du nombre d'équipements à Sète et Frontignan.

Les 6543 équipements que compte le territoire du Bassin de Thau sont pour la moitié d'entre eux localisés sur deux communes :

- Sète, avec 2311 équipements, soit un tiers du total.
- Frontignan, avec 1058 équipements.

- Une répartition homogène sur le territoire au regard de la population

- Toutes les communes possèdent une densité d'équipements pour 10 000 habitants comprise entre 399 à 624, à l'exception de Ballaruc-Le-Vieux (696) et de Marseillan (762).
- Ces variations de densité du nombre d'équipements étant assez limitées, elles tendent à indiquer que la répartition totale des équipements est assez homogène au regard de la répartition de la population sur le territoire.

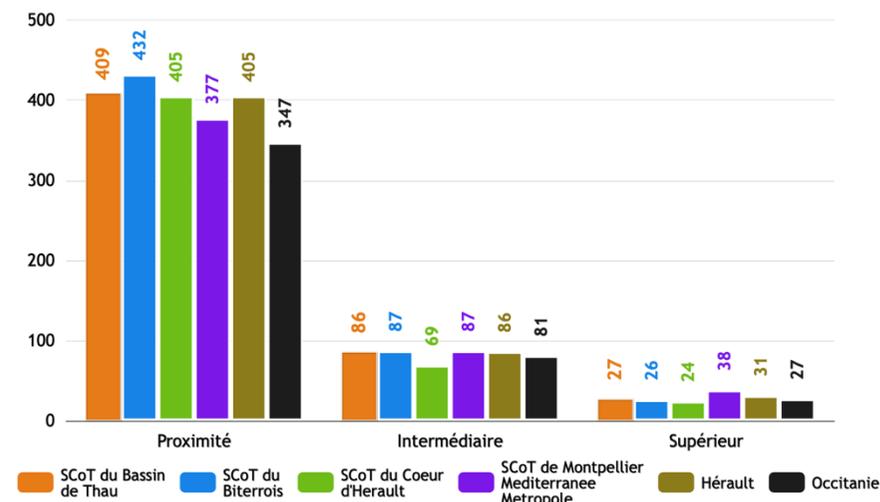
Nombre et densité d'équipements par gamme en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Équipements	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants
Sète	2 311	35%	529	1 695	33,0 %	388	431	39,9 %	99	185	55,6 %	42
Frontignan	1 058	16%	465	856	16,7 %	377	154	14,3 %	68	48	14,4 %	21
Méze	555	8%	462	434	8,5 %	361	91	8,4 %	76	30	9,0 %	25
Marseillan	593	9%	762	484	9,4 %	622	90	8,3 %	116	19	5,7 %	24
Balaruc-les-Bains	418	6%	609	335	6,5 %	488	68	6,3 %	99	15	4,5 %	22
Gigean	269	4%	417	220	4,3 %	341	47	4,4 %	73	2	0,6 %	3
Poussan	309	5%	516	261	5,1 %	436	41	3,8 %	69	7	2,1 %	12
Villeveyrac	168	3%	439	141	2,7 %	368	23	2,1 %	60	4	1,2 %	10
Vic-la-Gardiole	193	3%	582	178	3,5 %	537	12	1,1 %	36	3	0,9 %	9
Mireval	131	2%	399	110	2,1 %	335	20	1,9 %	61	1	0,3 %	3
Montbazin	154	2%	526	135	2,6 %	461	18	1,7 %	61	1	0,3 %	3
Balaruc-le-Vieux	183	3%	696	107	2,1 %	407	68	6,3 %	258	8	2,4 %	30
Loupian	98	1%	450	87	1,7 %	400	7	0,6 %	32	4	1,2 %	18
Bouzigues	103	2%	624	87	1,7 %	527	10	0,9 %	61	6	1,8 %	36
SCoT du Bassin de Thau	6 543	100%	522	5 130	100,0 %	409	1 080	100,0 %	86	333	100,0 %	27

Densité équipements pour 10 000 habitants par gamme en 2020

Source : INSEE 2021



La Base Permanente des Équipements (BPE) recense un large éventail de services et équipements, marchands ou non, accessibles au public. Sept grands domaines (services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme) et trois niveaux de gamme (supérieur, intermédiaire, proximité) constituent cette base statistique éditée chaque année par l'INSEE.



- ➔ Une forte inégalité des communes périphériques vis-à-vis des équipements supérieurs

L'INSEE, au sein de sa Base Permanente des Équipements (BPE) établie une classification des équipements selon 3 niveaux de gamme : proximité, intermédiaire et supérieur.

La gamme de proximité assure plus du trois-quarts de l'offre d'équipements sur la majeure partie des communes. La densité est plutôt homogène, bien que plus marquée dans les communes moins urbaines du Nord, mais aussi sur les communes de Bouzigues, Marseillan et Vic-La-Gardiole. A l'inverse, les communes urbaines de Sète, Frontignan et Mèze affichent une densité inférieure à 400 bien que leur part d'équipements de proximité reste importante.

La gamme intermédiaire affiche une densité plus marquée dans les communes du Sud et plus globalement celles marquées par un tourisme littoral important. Ainsi Ballaruc-Le-Vieux affiche une part d'équipements intermédiaire élevée de 37,2%. Les communes moins touristiques du Nord possèdent moins de 50 équipements de ce type chacune.

La répartition des équipements de la gamme supérieure présente une concentration dans certaines communes, notamment Sète, Frontignan et Mèze, qui abritent plus des trois-quarts de ces équipements (263 sur 333 au total). Sète, en particulier, se distingue avec 55% des équipements de cette gamme. Cette concentration à Sète permet de renforcer l'attractivité de la commune et de faciliter la mutualisation des équipements et services pour les habitants des communes voisines. Toutefois, certaines communes, comme Mireval et Montbazin, ne disposent actuellement que d'un seul équipement supérieur.

Ce contexte met en lumière l'opportunité de développer des solutions de mutualisation pour améliorer l'accessibilité et la répartition des équipements, en veillant à ce que les habitants des communes plus éloignées puissent également bénéficier des avantages offerts par ces infrastructures. Cela pourrait également contribuer à limiter le besoin de se tourner vers des territoires extérieurs, tels que Montpellier, pour accéder à ces services.

Part des d'équipements par gamme en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)

Équipements	Part des équipements supérieurs	Part des équipements de proximité	Part des équipements intermédiaires	
Sète	2 311	8%	73,3 %	18,6 %
Frontignan	1 058	5%	80,9 %	14,6 %
Mèze	555	5%	78,2 %	16,4 %
Marseillan	593	3%	81,6 %	15,2 %
Balaruc-les-Bains	418	4%	80,1 %	16,3 %
Gigean	269	1%	81,8 %	17,5 %
Poussan	309	2%	84,5 %	13,3 %
Villeveyrac	168	2%	83,9 %	13,7 %
Vic-la-Gardiole	193	2%	92,2 %	6,2 %
Mireval	131	1%	84,0 %	15,3 %
Montbazin	154	1%	87,7 %	11,7 %
Balaruc-le-Vieux	183	4%	58,5 %	37,2 %
Loupian	98	4%	88,8 %	7,1 %
Bouzigues	103	6%	84,5 %	9,7 %
SCoT du Bassin de Thau	6 543	5%	78,4 %	16,5 %
SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole	24 133	8%	75,2 %	17,3 %
SCoT du Biterrois	15 181	5%	79,2 %	15,9 %
SCoT du Cœur d'Herault	4 091	5%	81,3 %	13,8 %
Hérault	60 556	6%	77,6 %	16,4 %

La classification des équipements selon les gammes :

Les équipements de proximité : école, pharmacie, boulangerie, agence immobilière, agence postale, entreprise générale du bâtiment, maçon, relais de poste, restaurant, soins de beauté, ...

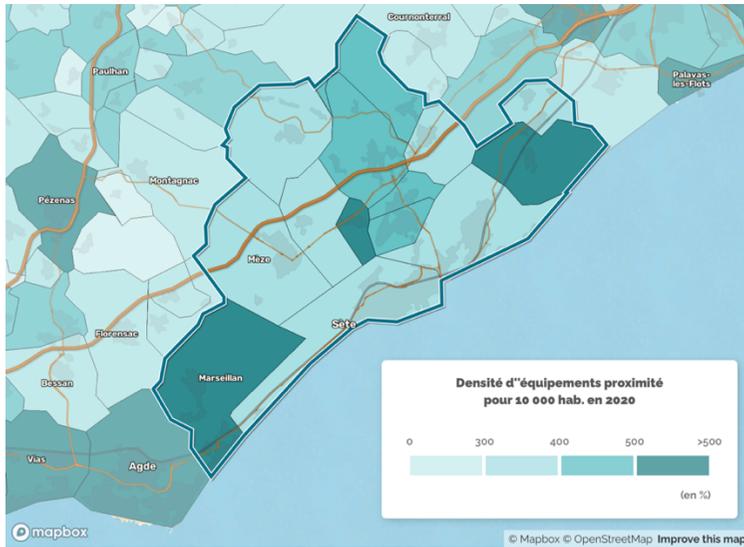
Les équipements intermédiaires : collège, trésor public, électricien, banque, contrôle technique, école de conduite, gendarmerie, ...

Les équipements supérieurs : lycée, maternité, urgences, hypermarché, pôle emploi, location automobile, agence de travail temporaire, ...



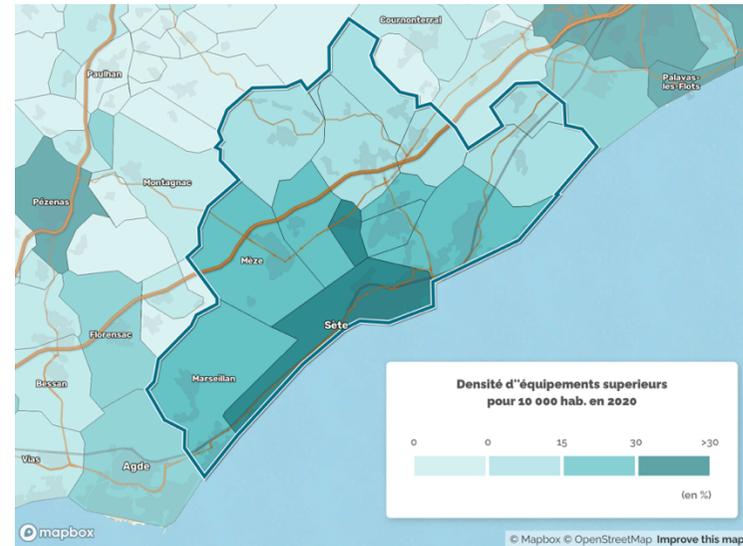
Densité d'équipements de proximité en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



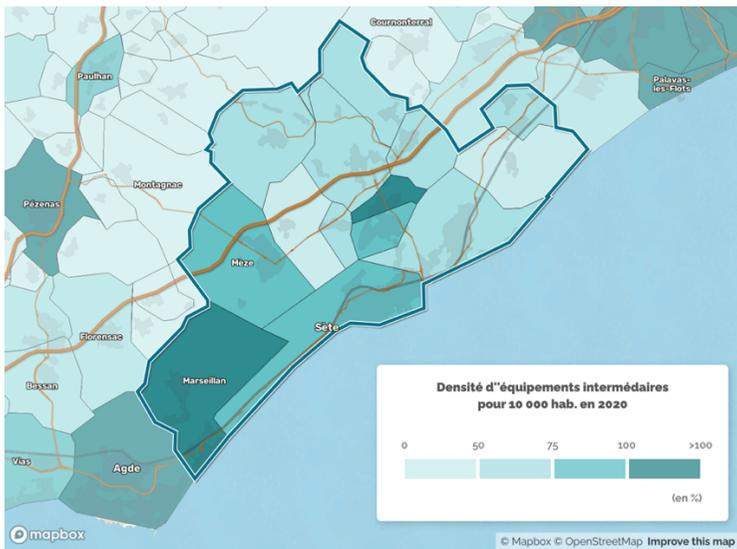
Densité d'équipements supérieurs en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Densité d'équipements intermédiaires en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)

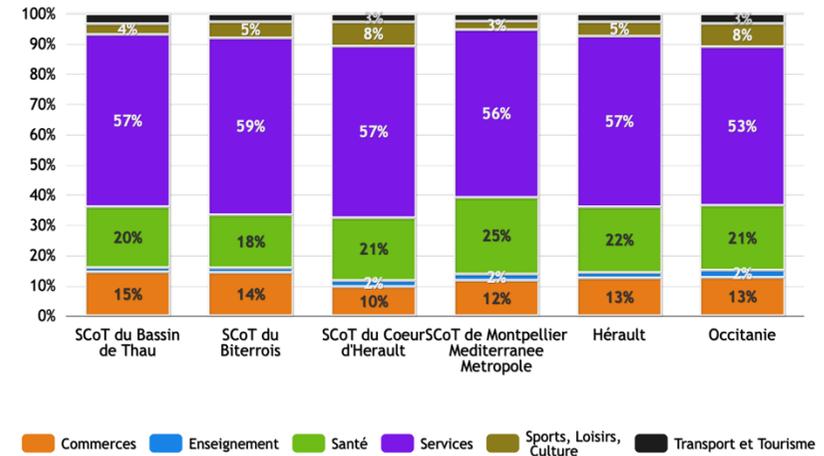


➔ Les équipements de services et commerciaux bien représentés sur le territoire

- Les équipements du territoire sont pour 57% d'entre eux dédiés aux services aux particuliers. Viennent ensuite les équipements liés à la santé à hauteur de 20% puis les équipements commerciaux avec 15% du total. Les équipements dédiés aux sports, loisirs et cultures, ceux dédiés à l'enseignement, et ceux liés au transports et tourisme, sont en nombre bien moins important.
- Les territoires limitrophes possèdent, en dehors du SCoT du Biterrois, une part d'équipement de services équivalente à celle du Bassin de Thau.
- Avec 20%, la part des équipements de santé est en revanche inférieure à la moyenne départementale, et surtout inférieure de 5 points à celle du SCoT Montpelliérain. Le SCoT du Biterrois possède toutefois une part d'équipement de santé moindre avec 18% de ses équipements dédiés à la santé.
- Le territoire possède une part d'équipements commerciaux de 15%, qui se trouve être supérieure à celle des territoires limitrophes. C'est notamment le cas vis-à-vis du SCoT du Cœur d'Hérault dont la part des équipements commerciaux n'est que de 10%.
- La part des équipements de sport, culture et loisirs, est de 4%, soit deux fois moins importante que la part du SCoT du Cœur d'Hérault et de la moyenne régionale qui affichent 8%. Notons cependant que cette part est de 3% pour le SCoT Montpellier.

Part des équipements par typologie en 2020 :

Source : INSEE 2021



Part des types d'équipements en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Part transports, déplacement, tourisme	Part sports, loisirs et culture	Part services aux particuliers	Part santé	Part enseignement	Part commerces
Sète	2,9 %	3,0 %	51,2 %	24,5 %	1,8 %	16,6 %
Frontignan	3,2 %	2,9 %	60,3 %	19,8 %	1,5 %	12,4 %
Méze	2,1 %	3,5 %	60,2 %	18,9 %	1,2 %	14,0 %
Marseillan	4,4 %	2,6 %	63,5 %	11,0 %	0,6 %	17,9 %
Balaruc-les-Bains	6,1 %	4,5 %	50,2 %	23,9 %	0,9 %	14,3 %
Gigean	3,7 %	4,0 %	61,5 %	18,3 %	1,5 %	11,0 %
Poussan	3,5 %	3,8 %	63,3 %	18,7 %	1,3 %	9,5 %
Villeveyrac	1,8 %	4,7 %	61,4 %	20,5 %	1,8 %	9,9 %
Vic-la-Gardiole	5,4 %	2,5 %	72,1 %	11,3 %	1,0 %	7,8 %
Mireval	1,5 %	3,8 %	63,4 %	20,6 %	1,5 %	9,2 %
Montbazin	0,6 %	7,1 %	63,9 %	22,6 %	1,3 %	4,5 %
Balaruc-le-Vieux	4,2 %	4,2 %	43,4 %	10,1 %	1,1 %	37,0 %
Loupian	3,0 %	10,0 %	71,0 %	9,0 %	2,0 %	5,0 %
Bouzigues	3,7 %	9,3 %	56,5 %	22,2 %	0,9 %	7,4 %
SCoT du Bassin de Thau	3,3 %	3,5 %	57,0 %	20,2 %	1,4 %	14,5 %

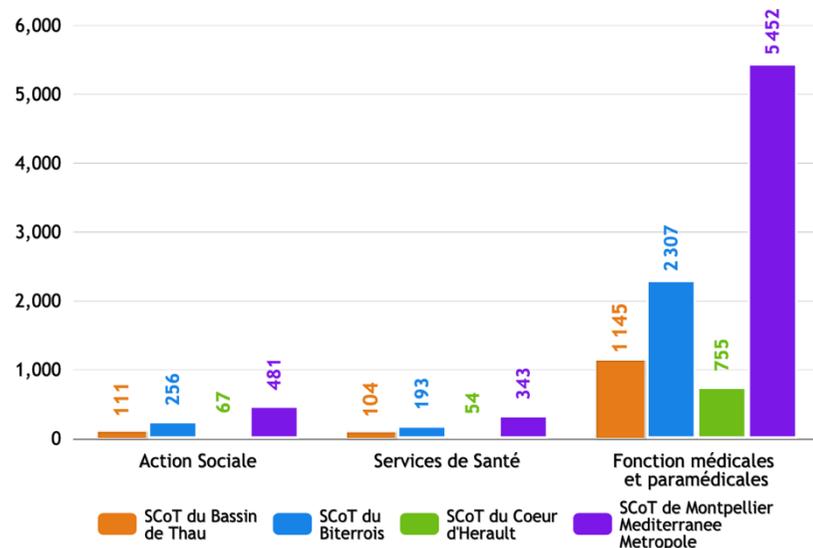


Une offre de santé organisée autour des professionnels de santé

- Des équipements de santé supérieurs peu nombreux

Nombre d'établissement de santé par types en 2020 :

Source : INSEE 2021



Densité des équipements de santé par gamme en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Densité pour 10 000 habitants			
	Total	Proximités	Intermediaires	Supérieurs
SCoT du Bassin de Thau	3,6	2,4	0,7	0,5
SCoT de Montpellier Mediterranee Metropole	3,1	1,8	0,7	0,6
SCoT du Biterrois	3,9	2,5	0,6	0,7
SCoT du Coeur d'Herault	7,4	4,6	1,4	1,4
Hérault	3,8	2,3	0,7	0,7
Occitanie	4,0	2,4	0,8	0,7

Sur les 1360 établissements de santé que compte le territoire, 84% d'entre eux relèvent de fonctions médicales et paramédicales, 8% sont liés à l'action social, et seuls 7,6% concernent les services de santé.

Cette répartition par type d'établissement est relativement similaire sur les territoires voisins. On notera toutefois que les 343 services de santé sur le SCoT Montpelliérain ne représentent que 5,4% des établissements.

Au regard des territoires avoisinants, il apparait que :

- La densité d'équipements de santé du Bassin de Thau (3,6 pour 10 000 habitants) se trouve être supérieure à celle du SCoT de Montpellier, mais inférieure aux densités du département (3,8) et de la région (4,0) et éloigné de la densité très élevée du SCoT d'Herault (7,4).
- Le Bassin de Thau affiche une densité correcte d'équipements de proximité (2,4), similaire à celle de la région et proche de densités du SCoT du Biterrois et du département. Le SCoT Montpelliérain en revanche affiche une densité faible en ce qui concerne les équipements de proximité (1,8)
- Les équipements de santé supérieurs sont moins nombreux, comparativement à la population que sur les territoires limitrophes et englobants. Le bassin de Thau affiche une densité de 0,5 pour 10 000 habitants, inférieure à la densité du SCoT Montpelliérain (0,6) et également inférieure aux densités du département (0,7) et de la région (0,7).

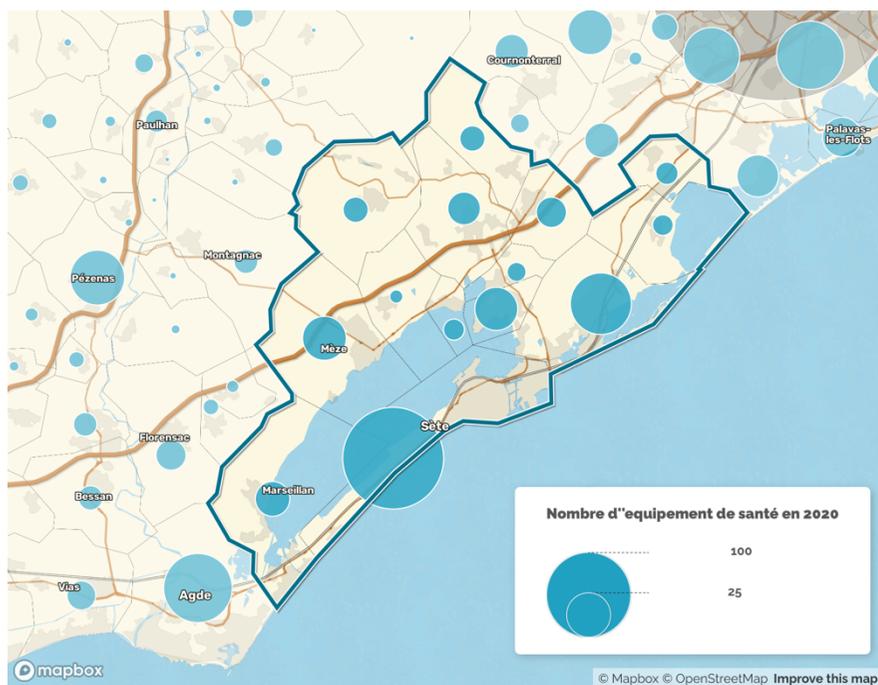


➔ Des services de santé centralisés à Sète mais des fonctions médicales présentes dans toutes les communes

- Le territoire possède 1360 équipements de santé qui sont pour une part importants localisés sur les communes de Sète (584), Frontignan (214), Marseillan (108) et Mèze (105).
- Avec 52 équipements d'action sociale et 50 équipements de services de santé, la commune de Sète détient près de la moitié de ces types d'équipements sur son sol.

Nombre d'équipements de santé en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Nombre d'équipement de santé selon catégorie en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Action sociale	Services de santé	Fonctions médicales et paramédicales	Ensemble santé	Densité pour 10 000 habitants
Sète	52	50	482	584	134
Frontignan	22	16	176	214	94
Mèze	9	9	90	108	90
Marseillan	5	5	58	68	87
Balaruc-les-Bains	5	7	93	105	153
Gigean	2	3	45	50	78
Poussan	2	5	52	59	99
Villeveyrac	3	1	31	35	91
Vic-la-Gardiole	2	1	20	23	69
Mireval	3	2	22	27	82
Montbazin	1	1	33	35	120
Balaruc-le-Vieux	1	1	17	19	72
Loupian		1	8	9	41
Bouzigues	4	2	18	24	145
SCoT du Bassin de Thau	111	104	1 145	1 360	109

- La densité pour 10 000 habitants permet de comparer la couverture des équipements de santé entre les territoires. Le Bassin de Thau affiche une moyenne de 109, avec des variations importantes entre communes allant de 153 à Balaruc-les-Bains à 41 à Loupian.

Action sociale : garde d'enfant d'âge périscolaire, hébergement, service de repas à domicile, services d'aides pour personnes âgées, pour adultes handicapés, aide sociale à l'enfance et enfants handicapés avec hébergement, services à domicile ou ambulatoires.

Services de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, centre de santé dialyse, établissement psychiatrique, établissements de santé de court, moyen et long séjours, maternité, structures psychiatriques en ambulatoire, urgences.

Fonctions médicales et paramédicales : orthophoniste, pédicure-podologue, chirurgien-dentiste, infirmier masseur kinésithérapeute, médecin omnipraticien, audioprothésiste, orthopédiste, sage-femme, spécialiste en gynécologie, en ophtalmologie, en oto-rhino-laryngologie, en pédiatrie, en radiodiagnostic et imagerie médicale



- Les services de santé les plus importants se concentrent sur la commune de Sète, avec 2 des 3 centres de santé du territoire, dont notamment les Hôpitaux du Bassin de Thau, ainsi qu'un service d'urgences.
- A défaut d'être homogène à l'échelle du territoire, l'offre de santé est présente sur chacune des communes avec au moins 1 médecin généraliste, 2 infirmiers et 1 pharmacie.

Nombre d'équipements de santé selon type en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Médecin généraliste	Infirmier	Centre de santé	Urgences	Pharmacie	Laboratoire d'analyses et de biologie médicales
Sète	56	156	2	1	22	3
Frontignan	24	49	1		8	2
Mèze	11	25			3	1
Marseillan	13	26			3	1
Balaruc-les-Bains	32	20			3	1
Gigean	7	10			1	
Poussan	5	17			2	1
Villeveyrac	2	8			1	
Vic-la-Gardiole	3	5			1	
Mireval	3	8			1	1
Montbazin	2	11			1	
Balaruc-le-Vieux	3	5			1	
Loupian	1	2			1	
Bouzigues	3	6			1	
SCoT du Bassin de Thau	165	348	3	1	49	10

➡ Une offre adaptée au grand âge ?

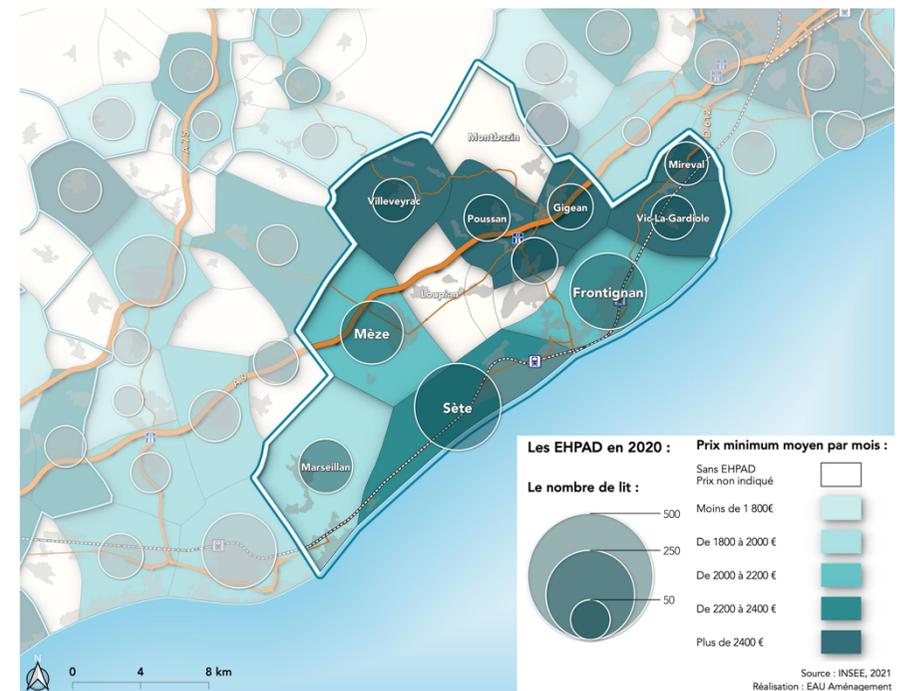
Dans le cadre du vieillissement de la population sur le territoire, une attention particulière doit être accordée aux équipements dédiés aux personnes âgées et à la prise en charge du grand âge et de la dépendance.

Avec des EPHAD localisées sur 10 des 14 communes du territoire, leur répartition apparaît homogène sur le territoire, toutefois le nombre de lits l'est moins, avec une concentration du nombre de lits à Sète, Frontignan et Mèze.

L'accès aux équipements d'hébergement des personnes âgées est parfois difficile pour les ménages modestes compte tenu des tarifs. A cet égard, les tarifs moyens des petits EPHAD des communes du Nord sont tous supérieurs à 2 400€/mois. Seules les 4 communes de Sète, Frontignan, Mèze et Marseillan proposent des lits à moins de 2 400€/mois.

Nombre d'EPHAD et prix minimum moyen en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Des équipements de l'éducation différemment répartis selon les degrés d'enseignement

Une offre scolaire du primaire homogène sur le territoire.

- Toutes les communes possèdent au moins une école élémentaire, et seules deux d'entre elles (Loupian et Bouzigues) ne possèdent pas d'école maternelle.
- Le territoire possède une densité d'écoles maternelles satisfaisante correspondant à 2,3 pour 10 000 habitants contre 2,0 à l'échelle du département. Ce n'est toutefois pas le cas pour les écoles élémentaires, qui affichent une densité de 3,2 contre 4,1 pour l'Hérault et 3,1 pour le SCoT Montpelliérain. Cette densité modérée d'écoles élémentaires peut s'expliquer en partie par la structure générationnelle plutôt âgée de la population.

Une concentration des établissements du secondaire à Sète

- Le nombre de collèges et de lycées est correct comparativement aux territoires limitrophes avec une densité par habitants proche ou identique (entre 0,9 et 1,1 pour 10 000 habitants selon les territoires de comparaison pour les collèges, et 0,6 sur tous pour les lycées).
- Les deux-tiers des 12 collèges sont situés à Sète et Frontignan, et les trois-quarts des 8 lycées sont situés à Sète. Seuls 4 collèges et 1 lycées sont situés en dehors de Sète et Frontignan.

	École maternelle	École maternelle pour 10000 habitants	École élémentaire	École élémentaire pour 10000 habitants	Collège	Collège pour 10000 habitants	Lycées	Lycées pour 10000 habitants	Enseignement supérieur, formation et services de l'éducation	Enseignement supérieur, formation et services de l'éducation pour 10000 habitants
Sète	12	2,7	13	3,0	5	1,1	6	1,4	7,0	1,6
Frontignan	5	2,2	7	3,1	3	1,3	1	0,4		
Mèze	2	1,7	4	3,3	1	0,8	0	0,0		
Marseillan	1	1,3	2	2,6	1	1,3	0	0,0		
Balaruc-les-Bains	2	2,9	2	2,9	0	0,0	0	0,0		
Gigean	1	1,6	2	3,1	0	0,0	1	1,6		
Poussan	1	1,7	2	3,3	1	1,7	0	0,0		
Villeveyrac	1	2,6	2	5,2	0	0,0	0	0,0		
Vic-la-Gardiole	1	3,0	1	3,0	0	0,0	0	0,0		
Mireval	1	3,0	1	3,0	0	0,0	0	0,0		
Montbazin	1	3,4	1	3,4	0	0,0	0	0,0		
Balaruc-le-Vieux	1	3,8	1	3,8	0	0,0	0	0,0		
Loupian	0	0,0	1	4,6	1	4,6	0	0,0		
Bouzigues	0	0,0	1	6,1	0	0,0	0	0,0		
SCoT du Bassin de Thau	29	2,3	40	3,2	12	1,0	8	0,6	7	0,6
SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole	91	1,9	148	3,1	43	0,9	30	0,6	183,0	3,8
SCoT du Biterrois	50	1,8	116	4,2	30	1,1	17	0,6	20,0	0,7
SCoT du Coeur d'Herault	16	1,9	55	6,7	8	1,0	5	0,6		
Hérault	232	2,0	470	4,1	113	1,0	72	0,6	215,0	1,9



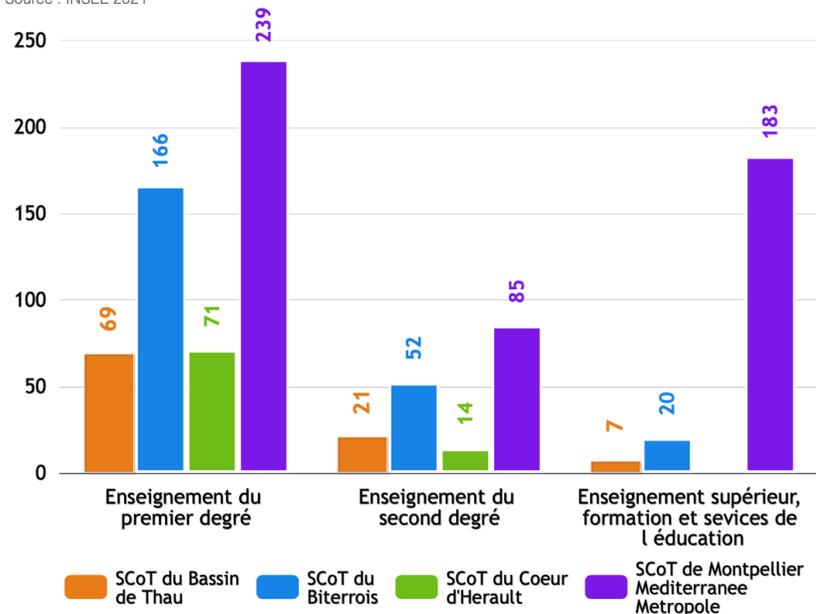
➔ L'offre en enseignement du supérieur dominée par Montpellier

- Le SCoT de Montpellier possède 183 équipements liés à l'enseignement supérieur, à la formation, et aux services de l'éducation, contre 7 pour le Bassin de Thau, 20 pour le SCoT du Biterrois, et aucun pour le SCoT du Cœur d'Hérault.

La variété du nombre de formations dans la métropole Montpellieraine permet de répondre à la demande d'une part importante de bacheliers du territoire du Bassin de Thau, pour autant cela est aussi une des causes des migrations résidentielles externes des jeunes. Cela soulève donc la question de la consolidation de l'offre existante sur le Bassin de Thau et de la complémentarité vis-à-vis de l'offre Montpellieraine.

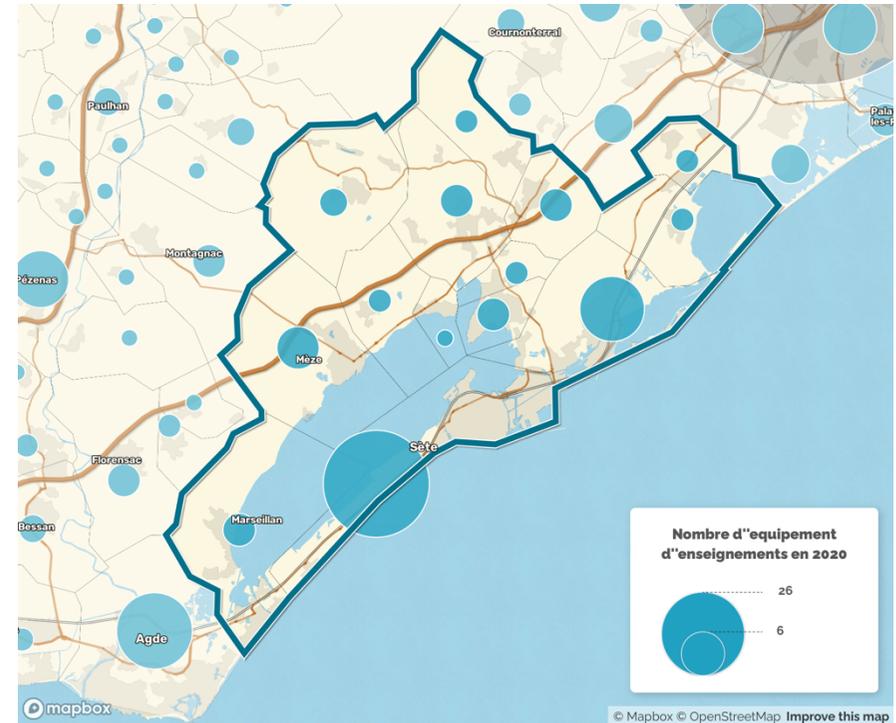
Nombre enseignements par types en 2020 :

Source : INSEE 2021



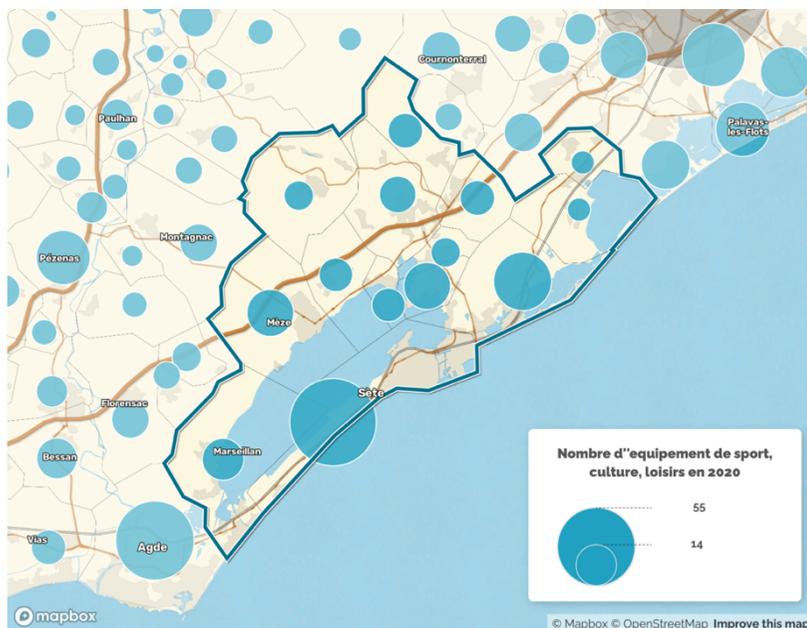
Nombre d'équipements d'enseignement en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Nombre d'équipements de sport, culture, loisirs en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Nombre et densité des équipements de sport, culture, loisirs en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Sports, loisirs et culture	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants
Sète	71	30%	0,8	31	24,8 %	0,4	20	33,9 %	0,2	5	35,7 %	0,1
Frontignan	31	13%	0,9	12	9,6 %	0,3	10	16,9 %	0,3	4	28,6 %	0,1
Méze	20	8%	1,2	8	6,4 %	0,5	5	8,5 %	0,3	1	7,1 %	0,1
Marseillan	16	7%	1,6	9	7,2 %	0,9	4	6,8 %	0,4	1	7,1 %	0,1
Balaruc-les-Bains	20	8%	2,2	12	9,6 %	1,3	4	6,8 %	0,4	1	7,1 %	0,1
Poussan	12	5%	1,8	7	5,6 %	1,1	3	5,1 %	0,5			
Gigean	11	5%	2,1	7	5,6 %	1,4	4	6,8 %	0,8			
Villeveyrac	8	3%	2,6	7	5,6 %	2,3	1	1,7 %	0,3			
Montbazin	11	5%	4,2	7	5,6 %	2,7	3	5,1 %	1,1			
Balaruc-le-Vieux	8	3%	3,8	5	4,0 %	2,4	2	3,4 %	1,0	1	7,1 %	0,5
Loupian	10	4%	5,1	7	5,6 %	3,6	2	3,4 %	1,0			
Bouzigues	10	4%	6,1	6	4,8 %	3,6	1	1,7 %	0,6	1	7,1 %	0,6
Mireval	5	2%	3,0	5	4,0 %	3,0						
Vic-la-Gardiolo	5	2%	3,8	2	1,6 %	1,5						
SCoT du Bassin de Thau	238	100%	1,3	125	100,0 %	0,7	59	100,0 %	0,3	14	100,0 %	0,1
SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole	684	100%	0,8	371	100,0 %	0,4	231	100,0 %	0,3	40	100,0 %	0,0
SCoT du Biterrois	840	100%	2,3	512	100,0 %	1,4	176	100,0 %	0,5	28	100,0 %	0,1
SCoT du Cœur d'Herault	338	100%	5,0	236	100,0 %	3,5	43	100,0 %	0,6	5	100,0 %	0,1
Hérault	2953	100%	1,7	1754	100,0 %	1,0	645	100,0 %	0,4	114	100,0 %	0,1

► Une part importante des équipements sportifs, culturels et de loisirs sont localisés dans les petites communes.

➡ Un territoire dans la moyenne malgré de forts écarts

- De écarts importants s'observent entre les territoires limitrophes, allant d'une densité pour 10 000 habitants de 5 pour le SCoT du Cœur d'Hérault à 0,8 pour le SCoT Montpelliérain.
- Avec une densité de 1,3, le Bassin de Thau approche la densité de 1,7 pour le département de l'Hérault.

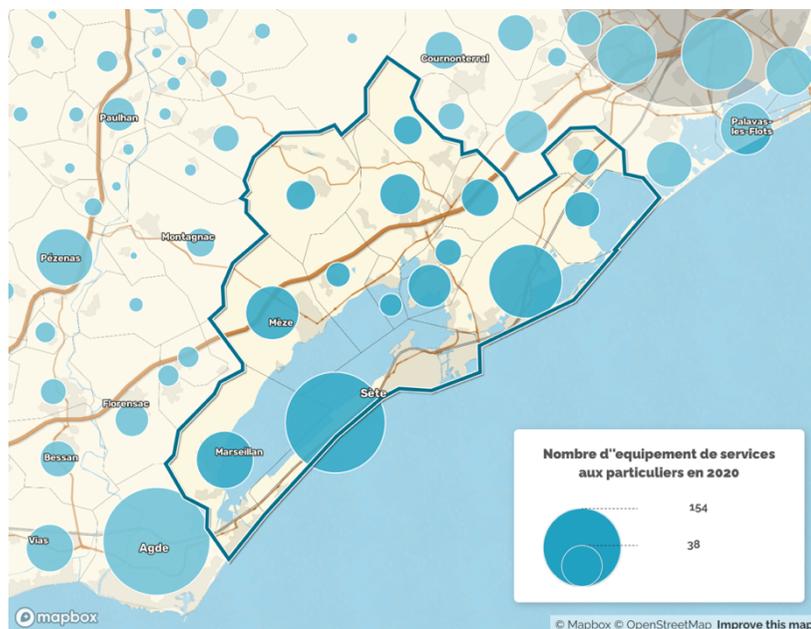
➡ Un bon taux d'équipement des petites communes

- Les petites communes du SCoT possèdent des densités d'équipements sportifs, culturels, et de loisirs plus importants par rapport au total des équipements qui comprend les autres catégories. C'est particulièrement le cas pour les équipements de proximité où de nombreuses communes affichent un poids allant de 4% à 5,6% au sein du SCoT et une densité pour 10 000 habitants située entre 1 et 3, ce qui est bien supérieur à la densité affichée sur des communes urbaines comme Sète (0,4).



Nombre d'équipements de services aux particuliers 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Nombre et densité des équipements de services aux particuliers en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Services aux particuliers	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants
Sète	1 219	32%	10,7	1 129	31,1 %	9,9	62	33,5 %	0,5	26	86,7 %	0,2
Frontignan	653	17%	12,5	617	17,0 %	11,8	34	18,4 %	0,7	1	3,3 %	0,0
Mèze	343	9%	14,3	317	8,7 %	13,2	25	13,5 %	1,0	1	3,3 %	0,0
Marseillan	394	10%	25,3	376	10,4 %	24,2	17	9,2 %	1,1	1	3,3 %	0,1
Balaruc-les-Bains	221	6%	16,9	209	5,8 %	16,0	12	6,5 %	0,9			
Gigean	168	4%	15,3	158	4,4 %	14,4	10	5,4 %	0,9			
Poussan	200	5%	19,7	193	5,3 %	19,0	7	3,8 %	0,7			
Mireval	83	2%	14,9	77	2,1 %	13,8	6	3,2 %	1,1			
Villeveyrac	105	3%	21,1	102	2,8 %	20,5	3	1,6 %	0,6			
Vic-la-Gardiole	147	4%	31,7	145	4,0 %	31,2	1	0,5 %	0,2	1	3,3 %	0,2
Montbazin	99	3%	28,2	98	2,7 %	27,9	1	0,5 %	0,3			
Balaruc-le-Vieux	82	2%	24,0	77	2,1 %	22,5	5	2,7 %	1,5			
Loupian	71	2%	23,3	69	1,9 %	22,6	2	1,1 %	0,7			
Bouzigues	61	2%	33,6	61	1,7 %	33,6						
SCoT du Bassin de Thau	3 846	100%	14,4	3 628	100,0 %	13,6	185	100,0 %	0,7	30	100,0 %	0,1
SCoT de Montpellier Méditerranée Métropole	13 736	100%	10,7	12 804	100,0 %	10,0	701	100,0 %	0,5	223	100,0 %	0,2
SCoT du Biterrois	9 176	100%	16,6	8 640	100,0 %	15,7	447	100,0 %	0,8	82	100,0 %	0,1
SCoT du Cœur d'Herault	2 396	100%	20,4	2 257	100,0 %	19,2	124	100,0 %	1,1	12	100,0 %	0,1
Herault	35 244	100%	14,0	33 026	100,0 %	13,1	1 793	100,0 %	0,7	399	100,0 %	0,2

Des services aux particuliers mieux développés dans les petites communes

- ➔ Le territoire est relativement proche de la moyenne départementale en ce qui concerne la densité des équipements de services aux particuliers (avec respectivement 14,4 et 14 pour 10 000 habitants en 2020).
- ➔ Des équipements de services mieux développés dans les petites communes que dans les communes urbaines
 - Les communes urbaines de Sète et de Frontignan affichent des densités par équipements pour 10 000 habitants de 10,7 et 12,5, tandis que la plupart des communes varient entre 15 et 33,6.
 - Peu de variations entre services de proximité et intermédiaires.
- ➔ 86,7% des équipements de services supérieurs sont localisés à Sète et correspondent essentiellement à des agences de travail temporaire et à des loueurs de véhicules.



► Une densité commerciale plutôt élevée mais concentrée sur les secteurs urbains

- Un nombre élevé d'équipements commerciaux supérieurs (hypermarchés, grandes enseignes, ...)
 - Le SCoT du Bassin de Thau possède une densité commerciale plutôt élevée (4,4 pour 10 000 habitants en 2020) en comparaison avec le département (4,0) et le SCoT Montpellierain (2,9). Toutefois, les territoires limitrophes du SCoT du Cœur d'Hérault et du SCoT du Biterrois présente des densités plus élevées en la matière (respectivement 5,7 et 5,5).
 - Avec 94 équipements commerciaux supérieurs sur les 464 que compte le département, le territoire affiche une densité de 0,4 pour 10 000 habitants, soit un chiffre deux fois supérieur à celui du département ou du SCoT Montpellierain.

➤ Des variations de densité commerciale selon les communes

- Avec 396 équipements commerciaux sur les 979 que compte le territoire, la commune de Sète pèse pour 40% du total. A l'inverse, les 6 communes avec le moins d'équipements commerciaux (80) ne représentent que 8% du total. Les secteurs urbains concentrent l'essentiel des commerces.
- La densité pour 10 000 habitants varie fortement selon les communes, allant de 2,9 à Frontignan et Poussan jusqu'à 8,9 pour Marseillan et 14 pour Balarac-Le-Vieux.
- La commune de Balaruc-Le-Vieux se distingue notamment par sa densité commerciale très élevée (14 équipements pour 10 000 habitants) essentiellement portée par des équipements commerciaux intermédiaire (11,4) et supérieurs (1,2).

Nombre et densité des équipements commerciaux en 2020

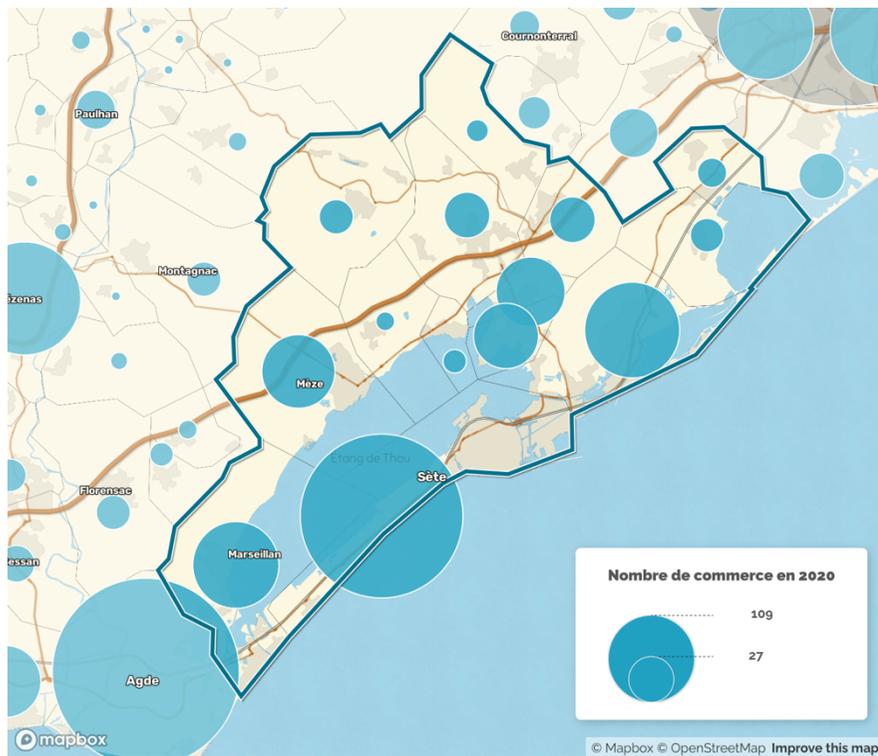
(Source : INSEE – BPE, 2021)

	Total			Proximités			Intermédiaires			Supérieurs		
	Commerces	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT en 2020	Densité pour 10 000 habitants
Sète	396	40%	4,3	131	38,2 %	1,4	234	43,2 %	2,6	31	33,0 %	0,3
Frontignan	134	14%	2,9	62	18,1 %	1,4	59	10,9 %	1,3	13	13,8 %	0,3
Mèze	80	8%	3,3	29	8,5 %	1,2	39	7,2 %	1,6	12	12,8 %	0,5
Marseillan	111	11%	8,9	43	12,5 %	3,5	55	10,1 %	4,4	13	13,8 %	1,0
Balaruc-les-Bains	63	6%	5,7	20	5,8 %	1,8	36	6,6 %	3,3	7	7,4 %	0,6
Gigean	30	3%	2,9	10	2,9 %	1,0	19	3,5 %	1,8	1	1,1 %	0,1
Poussan	30	3%	2,9	11	3,2 %	1,1	17	3,1 %	1,7	2	2,1 %	0,2
Balaruc-le-Vieux	70	7%	14,0	7	2,0 %	1,4	57	10,5 %	11,4	6	6,4 %	1,2
Villeveyrac	17	2%	3,4	7	2,0 %	1,4	8	1,5 %	1,6	2	2,1 %	0,4
Vic-la-Gardirole	16	2%	4,8	8	2,3 %	2,4	7	1,3 %	2,1	1	1,1 %	0,3
Mireval	12	1%	4,1	6	1,7 %	2,0	6	1,1 %	2,0			
Montbazin	7	1%	4,8	4	1,2 %	2,7	2	0,4 %	1,4	1	1,1 %	0,7
Bouzigues	8	1%	8,1	2	0,6 %	2,0	3	0,6 %	3,0	3	3,2 %	3,0
Loupian	5	1%	5,7	3	0,9 %	3,4				2	2,1 %	2,3
SCoT du Bassin de Thau	979	100%	4,4	343	100,0 %	1,5	542	100,0 %	2,4	94	100,0 %	0,4
SCoT de Montpellier	2 907	100%	2,9	959	100,0 %	1,0	1 772	100,0 %	1,8	176	100,0 %	0,2
Mediterranee Metropole	2 249	100%	5,5	845	100,0 %	2,1	1 277	100,0 %	3,1	127	100,0 %	0,3
SCoT du Biterrois	408	100%	5,7	183	100,0 %	2,6	212	100,0 %	3,0	13	100,0 %	0,2
SCoT du Cœur d'Herault	7 813	100%	4,0	2 785	100,0 %	1,4	4 564	100,0 %	2,4	464	100,0 %	0,2



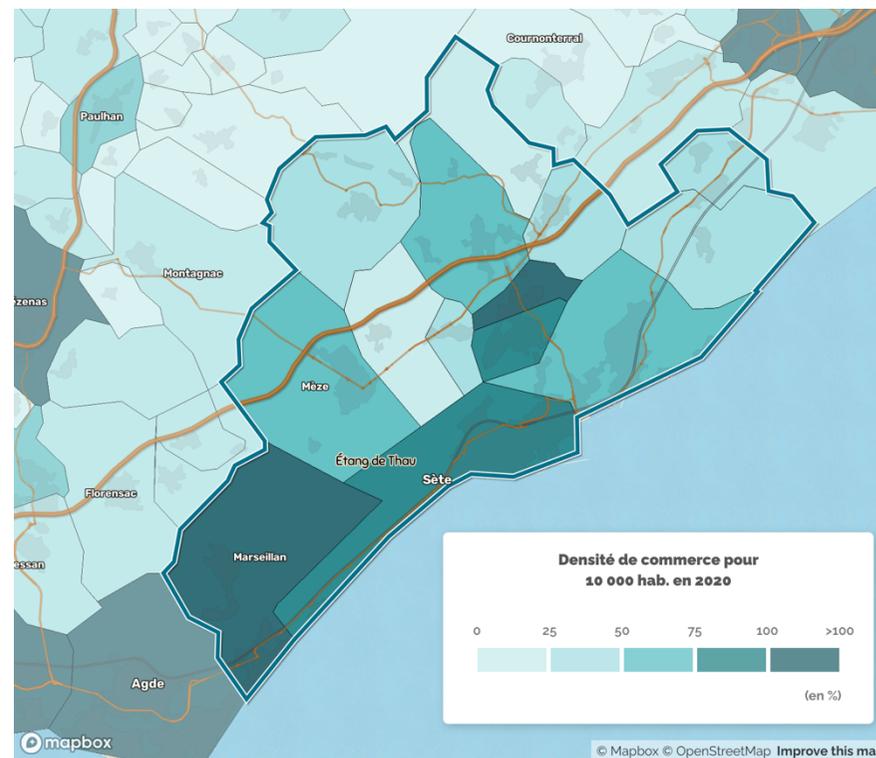
Nombre d'équipements commerciaux en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Densité des équipements commerciaux en 2020

(Source : INSEE – BPE, 2021)



Une infrastructure numérique inégalement déployée

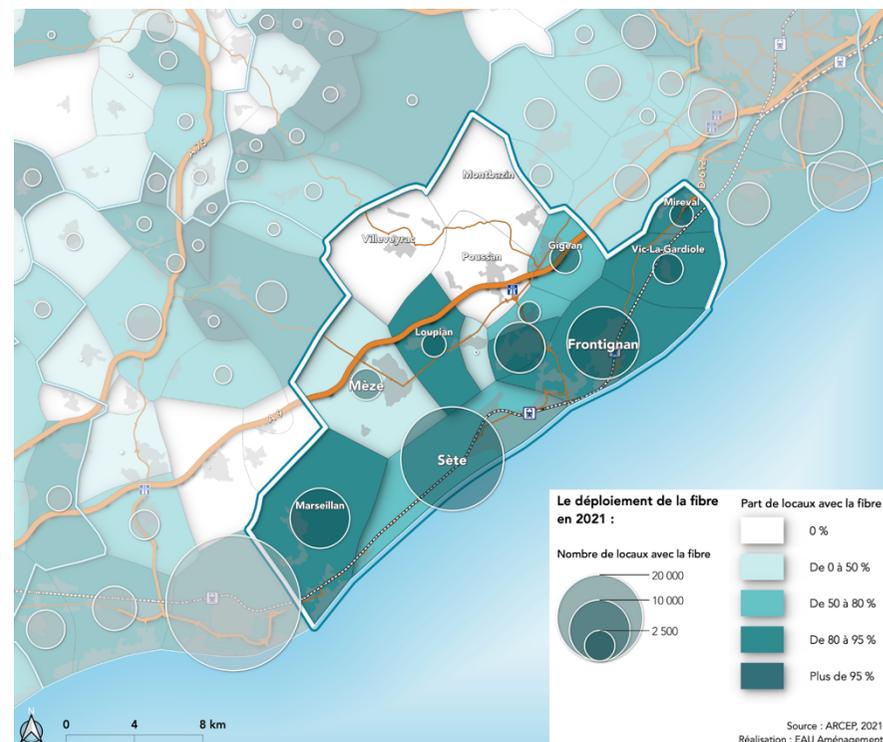
Dans le cadre du développement des usages numériques et de l'essor de nouvelles pratiques telles que le télétravail, le réseau de la fibre apparaît comme une infrastructure de plus en plus indispensable dans le quotidien des ménages.

- 9 des 14 communes possèdent une part de raccordement des locaux à la fibre supérieure à 50%. Sur 6 communes ce taux monte à 80% et plus.
- A l'inverse, les communes de Mèze et Bouzigues possèdent un taux de raccordement inférieur à 50%, tandis que les 3 communes les plus éloignées du littoral, à savoir Poussan, Montbazin, et Villeveyrac, ne possèdent aucune connexion à la fibre en 2021.

En 2021 la situation reste contrastée avec de fortes disparités selon les communes, le réseau fibre est bien développé sur les bassins de populations les plus importants : Sète, Frontignan, Marseillan, Balaruc-Le-Vieux. Cependant certaines communes restent non-connecté au réseau fibre, bien que disposant de l'ADSL.

Déploiement de la fibre en 2021

(Source : INSEE – BPE, 2021)





Ce qu'il faut retenir



Une structuration du territoire autour d'équipements de proximité repartis de manière homogène

Le territoire est structuré par un réseau d'équipements de proximité, qui se retrouvent plus aisément dans les petites communes.

- C'est notamment le cas pour les équipements de proximité liés aux de services aux particuliers, au sport, à culture, et aux loisirs, qui sont bien mieux représentés dans les petites communes.
- Les écoles et les services médicaux de base sont équitablement repartis.

Des équipements supérieurs concentrés à Sète et parfois insuffisants

Les équipements supérieurs sont concentrés à Sète se révèlent être insuffisants dans certains domaines.

- Les lycées, les centre de santé, hôpitaux, services des urgences, les agences pour l'emploi connaissent une forte concentration à Sète.
- Une densité d'équipements de santé supérieurs plus faible que sur l'ensemble des territoires limitrophes et englobants.
- Une offre de l'enseignement supérieur fortement dominée par Montpellier.





Une répartition homogène des équipements de proximité

- Les équipements de proximité et intermédiaires sont répartis de manière plutôt homogène au regard de la répartition de la population
- Les petites communes affichent des taux importants d'équipements de proximité notamment en ce qui concerne les services aux particuliers, le sport, la culture et les loisirs.

Des équipements intermédiaires et supérieurs concentrés à Sète

- Les collèges, lycées, les formations du supérieur, les centres de santé, les agences pour l'emploi, les théâtres, sont surreprésentés sur la commune de Sète.

Des équipements supérieurs parfois insuffisants

- Les équipements de santé supérieur sont comparativement moins nombreux que sur les territoires avoisinants.
- L'offre en formations du supérieur reste limitée.



Une complémentarité des offres avec les territoires voisins

- D'un côté la population du Bassin de Thau profite de l'offre importante en enseignement supérieur du territoire Montpelliérain.
- De l'autre, le Bassin de Thau possède une densité commerciale importante, et tend à rayonner sur les territoires voisins via l'A9.

Une opportunité de mutualisation des équipements et services

- La répartition des équipements intermédiaires et supérieurs dans certaines communes offre une opportunité pour la mutualisation. En améliorant l'accessibilité de ces équipements ceci assurerait un renforcement de l'offre en équipements et services.

Le déploiement de la fibre facilite l'accès au numérique

- L'essor des usages numériques est facilité par un réseau fibre déjà bien déployé sur le territoire et dont les raccordements se poursuivent.

Un report des habitants vers les équipements supérieurs des territoires avoisinants

- L'éloignement de Sète, les difficultés d'accessibilité, et l'insuffisance de l'offre sont susceptibles d'induire un report des habitants vers les territoires voisins, notamment Montpellier.

Les équipements de santé vont être amenés à faire face au vieillissement de la population

- Le grand âge et de la dépendance nécessitent des équipements et des services de santé et d'action sociale adaptés.





Consolider l'équilibre territoriale

- Favoriser une implantation d'équipements intermédiaires et supérieurs qui puisse garantir un équilibre territorial et réduire le report des usagers vers les territoires avoisinants.
- Réfléchir à la mise en place d'un maillage territorial qui puisse développer la mutualisation d'équipements en s'appuyant sur les besoins des habitants et sur les opportunités foncières ou de restructuration.
- Faciliter l'accessibilité à toutes les gammes d'équipements.

Coordonner l'offre d'équipements en prenant en compte les dynamiques démographiques et sociales

- Accompagner le développement d'une offre de santé qui prenne en compte le vieillissement de la population avec des équipements et des services d'action sociale adaptés au grand âge et à la dépendance.
- Interroger les besoins en équipements scolaires au regard des évolutions démographiques (vieillesse et retournement du solde naturel).
- Prendre en compte la croissance du nombre de diplômés du supérieur en proposant une offre d'enseignement supérieur adaptée et complémentaire à l'offre Montpelliéraine.

Accompagner le développement du numérique et de ses usages

- Poursuivre le déploiement du réseau fibre afin de permettre un accès très haut débit aux ménages et aux entreprises dans le cadre des nouveaux usages du numérique (télétravail, co-working, ...)
- S'appuyer sur l'infrastructure existante pour développer le numérique, notamment auprès des populations âgées, de plus en plus nombreuses.

